

Inscription :

Contrôle vétérinaire obligatoire- Inscription de 7h30 à 8h30 le 02/06/2013

Retrait des dossards possible le 02/06/2013 à la citadelle de Lille

Départ et arrivée à la citadelle de Lille-parking de l'esplanade proche de l'entrée du Zoo

Règles essentielles :

Le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur).

Le chien doit toujours être devant le coureur.

Il est interdit de tirer ou frapper le chien.

Le règlement de la FSLC sera appliqué : www.fslc-canicross.net

Assurance Responsabilité Civile :

Les organisateurs sont couverts par une police qu'ils ont contractée auprès de la société ALLIANZ N°45325027-

Accident individuel : Les licenciés bénéficient des garanties accordées

par l'assurance liée à leur licence ; il incombe

aux autres participants de s'assurer personnellement car les coureurs participeront sous leur propre responsabilité.

Pour les concurrents non licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique

Et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les

Actes du chien qui est sous ma garde.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la course.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Date :

Signature :

Cessation du droit à l'image :

Par la signature de ce bulletin, le concurrent autorise l'asla à utiliser les

Images fixes audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de cette journée, sur tous les supports promotionnels.

Pour les mineurs :

Une autorisation parentale de participation doit être complétée.

Je soussigné(e) Mme/M

certifie que j'autorise mon enfant..... à participer à cette épreuve sportive.

fait le

signature

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Catégorie :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Numéro de licence :

Club :

Visa :

Vétérinaire :

Joindre obligatoirement la copie de la licence ou le certificat médical de non contre-indication à la pratique du canicross et de la course à pied en compétition.

Chèque à libeller à l'ordre de L' ASLA

Bulletin à renvoyer avant le 29 mai 2013 à Emmanuelle COTTIN

105, Route de Genech 59830 Cysoing

Téléphone : 03.20.79.46.08

ecottin.veterinaire@orange.fr

Epreuves	Cochez votre choix	Nom du chien/Race et date de naissance	N° de tatouage ou de puce électronique	Tarif en €	Tarif non licencié
CANICROSS ADULTE 4.8 KM Départ toutes les 30 secondes à 9h				7 €	9 €
CANICROSS ENFANT 800 m				4 €	5€
CANICROSS ENFANT 1.8 km				4 €	5 €
CANIMARCHE ADULTE 4.8 KM				4 €	4 €